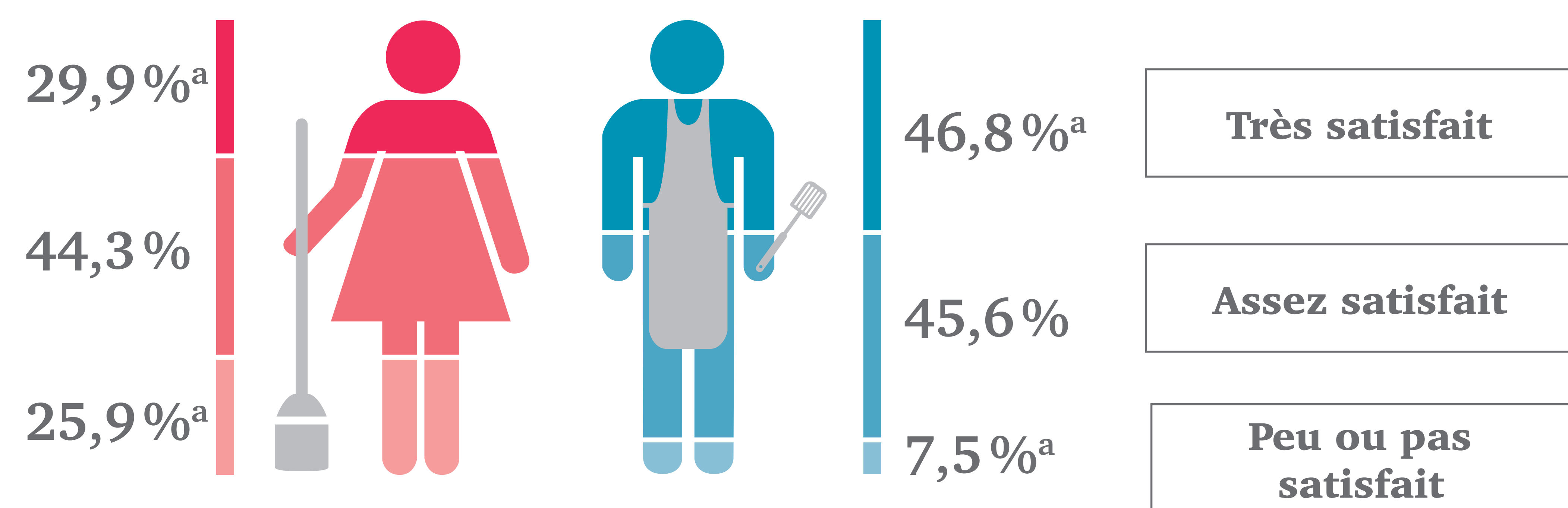


LE PARTAGE DES TÂCHES FAMILIALES : COUP D'ŒIL SUR LA SATISFACTION DES MÈRES ET DES PÈRES AYANT DE JEUNES ENFANTS AU QUÉBEC

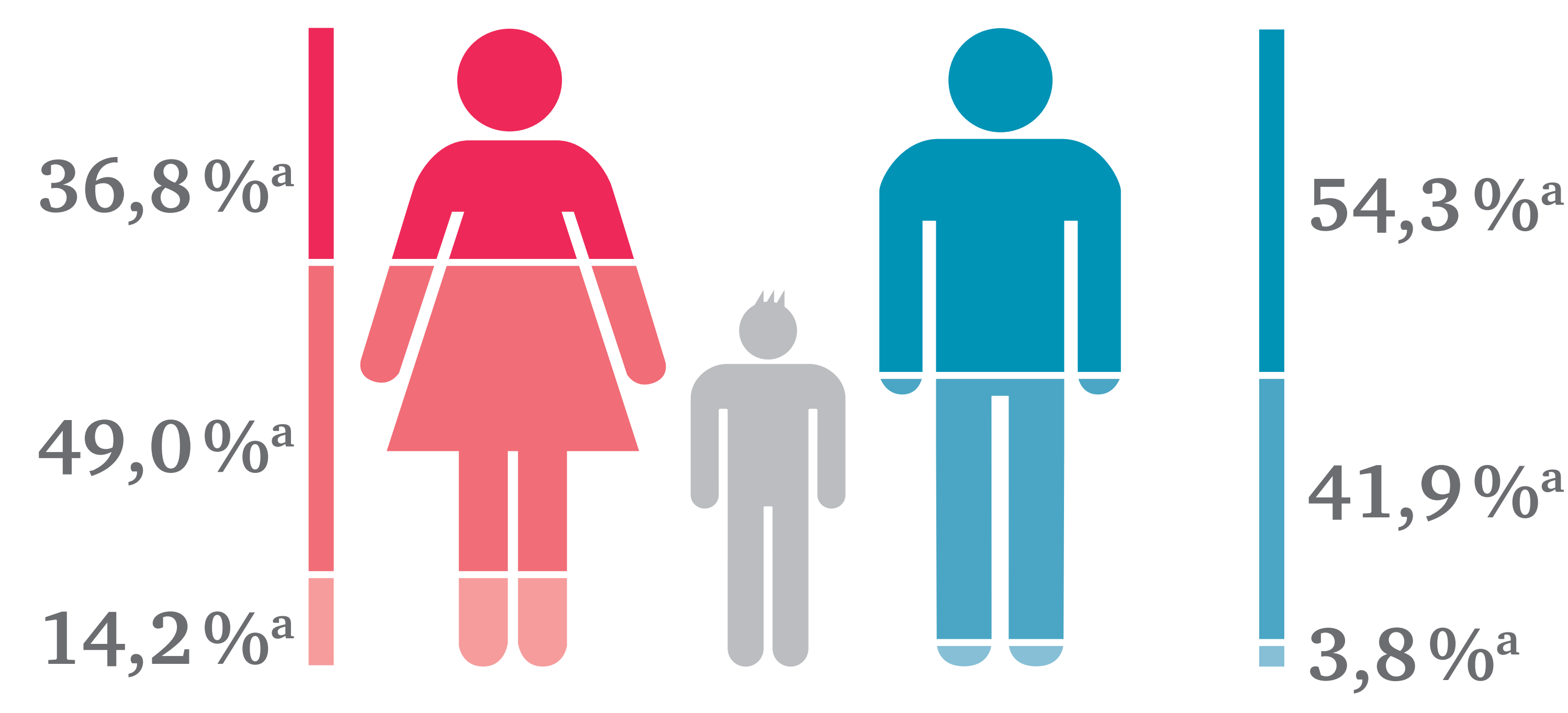
AMÉLIE LAVOIE, INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC

Dans un contexte où près des deux tiers (63%) des parents de jeunes enfants vivent dans une famille où les deux parents occupent un emploi, le partage des tâches domestiques et parentales constitue un enjeu important de la conciliation emploi-famille. Qu'en est-il de la satisfaction des mères et des pères concernant ce partage des tâches ?*

LE PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES



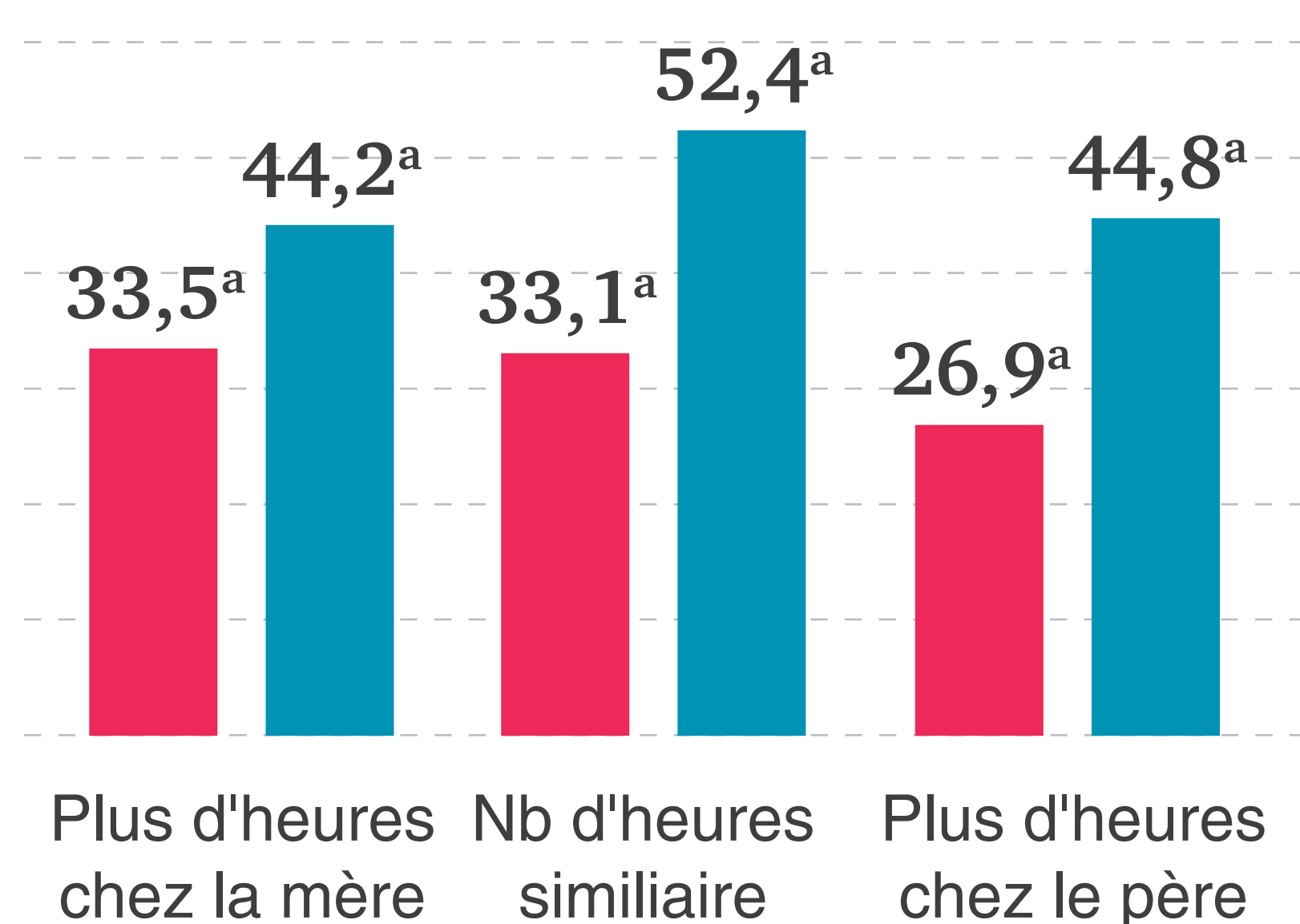
LE PARTAGE DES TÂCHES LIÉES AUX SOINS ET À L'ÉDUCATION DES ENFANTS



Les mères sont, en proportion, moins satisfaites que les pères du partage des tâches domestiques et du partage des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants.

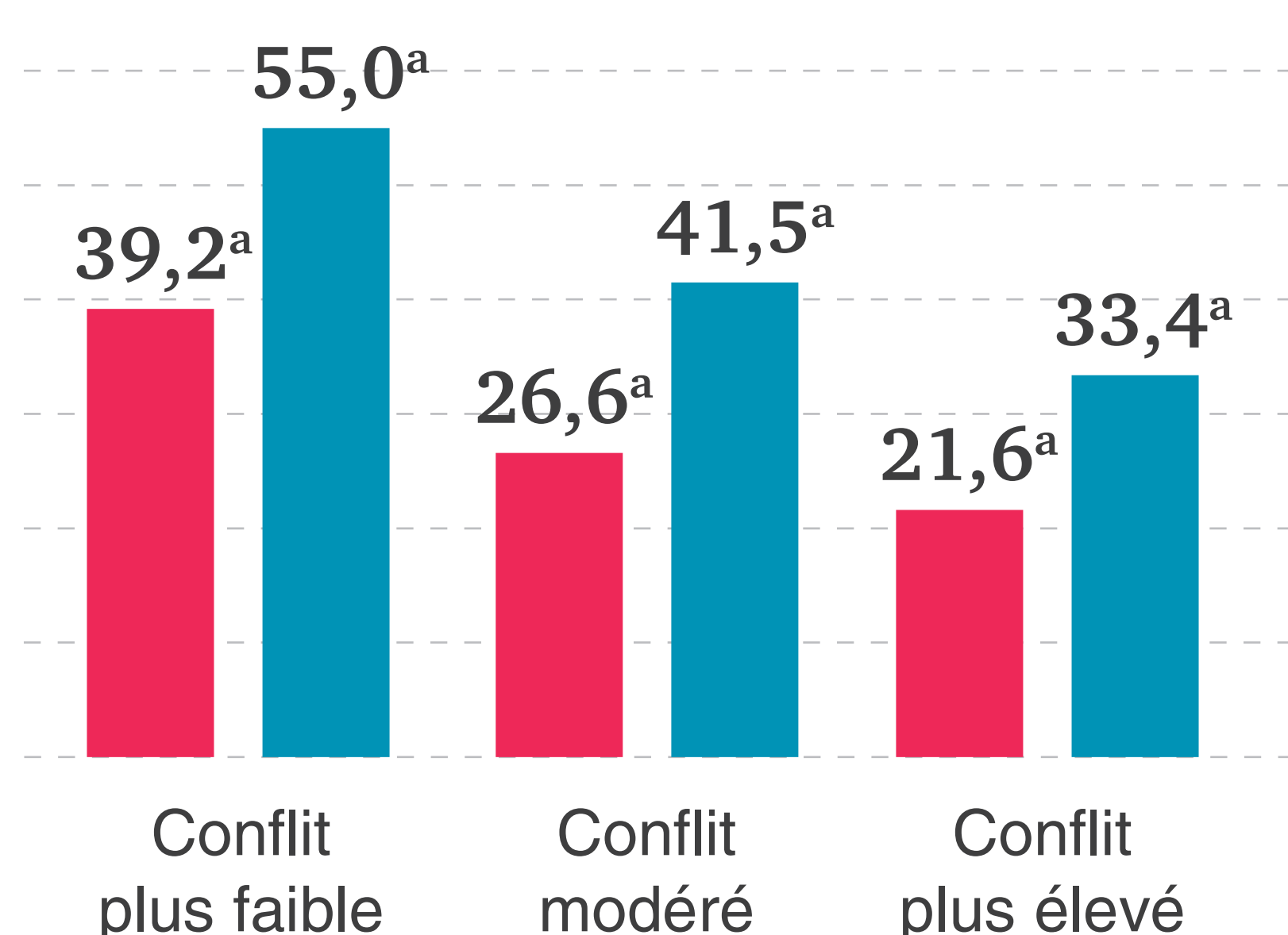
PROPORTION DE MÈRES ET DE PÈRES TRÈS SATISFAITS DU PARTAGE DES TÂCHES DOMESTIQUES SELON...

... l'écart entre le nombre d'heures travaillées par semaine par les parents



La proportion de parents très satisfaits du partage des tâches domestiques est toujours plus élevée chez les pères que chez les mères, et ce, peu importe le nombre d'heures travaillées par les deux parents ou le niveau de conflit travail-famille ressenti.

... le niveau de conflit travail-famille



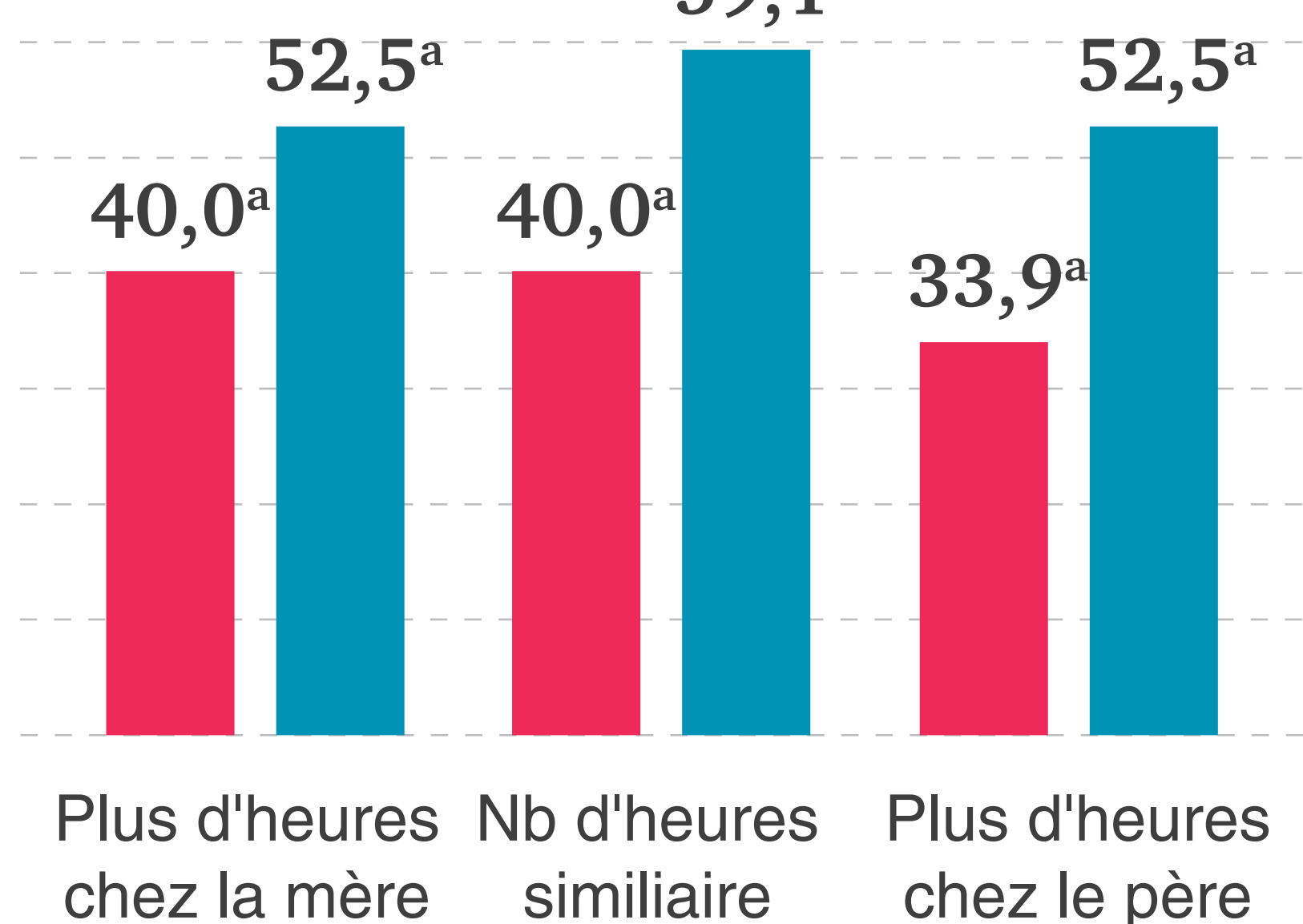
Plus le niveau de conflit travail-famille augmente, plus la proportion de pères très satisfaits du partage des tâches domestiques diminue et celle des mères tend à diminuer.

Légende des figures



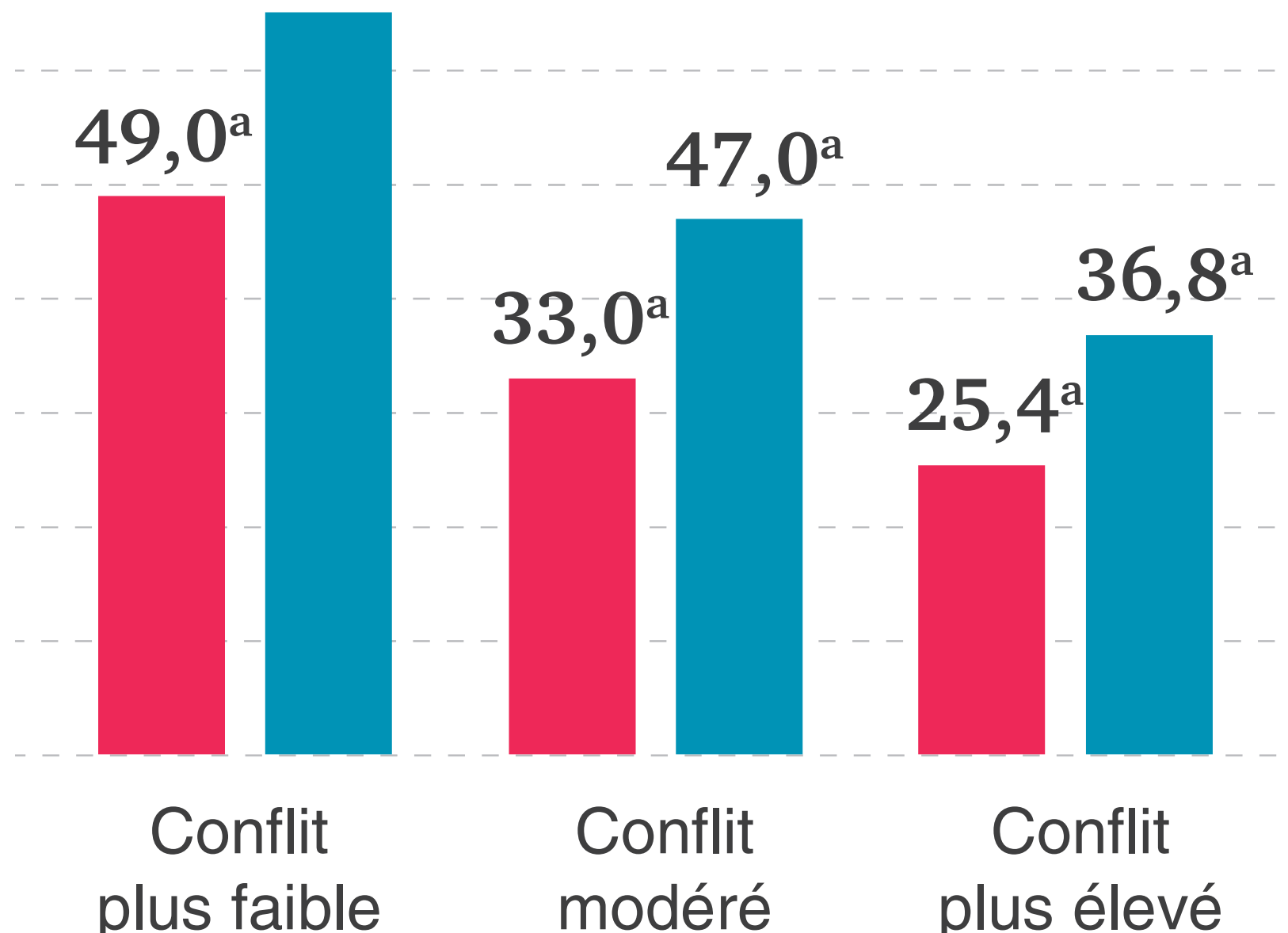
PROPORTION DE MÈRES ET DE PÈRES TRÈS SATISFAITS DU PARTAGE DES TÂCHES LIÉES AUX SOINS ET À L'ÉDUCATION DES ENFANTS SELON...

... l'écart entre le nombre d'heures travaillées par semaine par les parents



Même lorsqu'on tient compte du nombre d'heures travaillées par les deux parents ou du niveau de conflit travail-famille, les pères sont plus susceptibles d'être très satisfaits du partage des tâches liées aux soins et à l'éducation des enfants.

... le niveau de conflit travail-famille

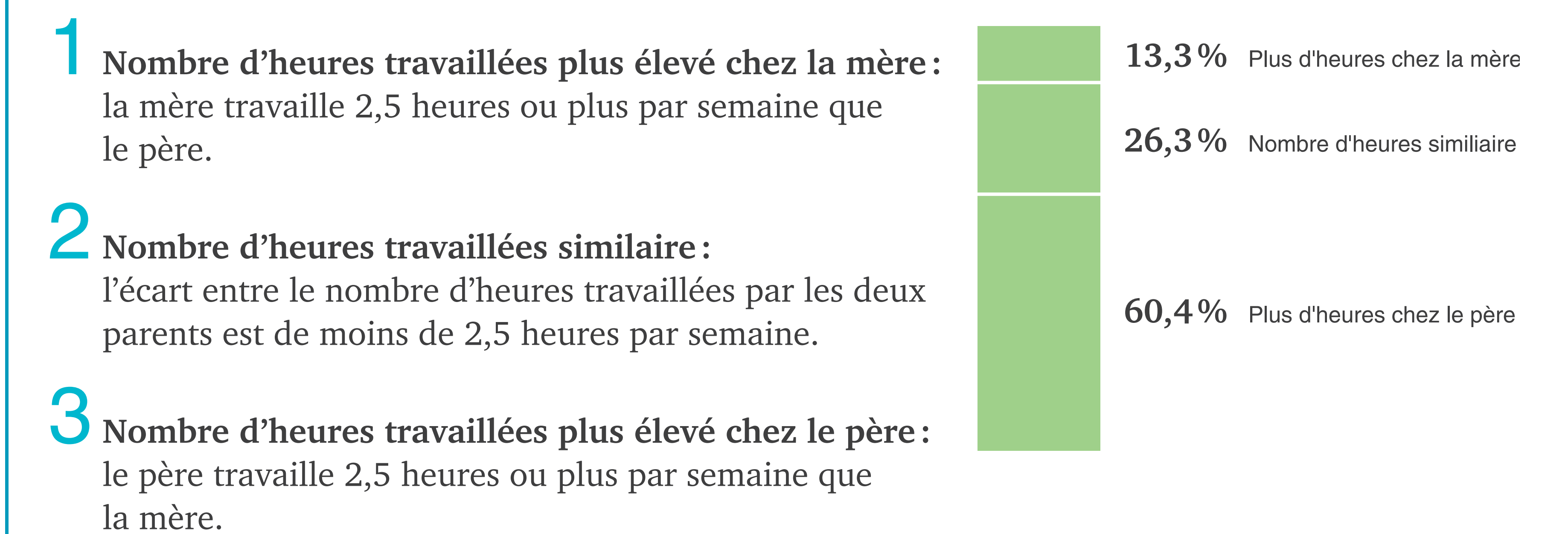


Tant chez les mères que chez les pères, plus le niveau de conflit travail-famille est élevé, plus la proportion de parents très satisfaits de ce partage des tâches diminue.

DESCRIPTION DES INDICATEURS

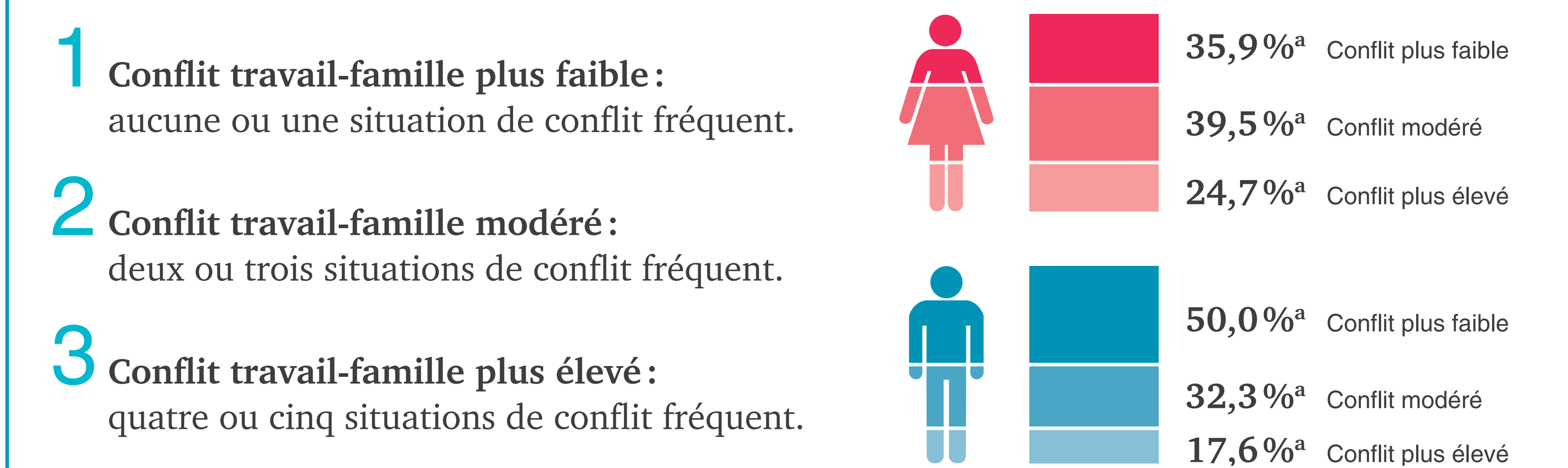
ÉCART ENTRE LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES PAR LES PARENTS

Indicateur créé à partir du nombre d'heures généralement travaillées par semaine par le père et la mère. Il est obtenu par la différence du nombre d'heures travaillées par le père et celui de la mère et est divisé en trois catégories :



NIVEAU DE CONFLIT TRAVAIL-FAMILLE

Indicateur créé à partir de cinq questions portant sur la fréquence à laquelle les parents ont vécu différentes situations potentiellement conflictuelles entre le travail et la famille au cours des 12 mois précédant l'enquête : devoir courir toute la journée, être épuisé à l'heure du souper, manquer de temps pour soi, manquer de temps pour ses enfants, l'impact du travail sur la vie familiale. En calculant le nombre de situations de conflit vécues fréquemment, soit *souvent* ou *toujours*, cet indicateur permet d'estimer le niveau de conflit travail-famille. L'indicateur est divisé en trois catégories :



À PROPOS DE L'ENQUÊTE

L'Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015 (EQEPE) a été réalisée par l'Institut de la statistique du Québec à la demande d'Avenir d'enfants. C'est la première enquête populationnelle à portée régionale sur le sujet ayant recueilli des données représentatives à la fois pour les mères et pour les pères. L'objectif général de l'EQEPE est d'établir un état de situation à propos de certains aspects de la vie des parents ayant des enfants de 0 à 5 ans, par exemple, leur sentiment d'efficacité parentale, leur sentiment de satisfaction parentale, le soutien social dont ils bénéficient, leur utilisation des services offerts aux familles, etc.

La population visée est constituée des parents ayant au moins un enfant âgé de 0 à 5 ans vivant avec eux au moins 40% du temps. Aux fins de l'enquête, un « parent » peut être un parent biologique, un parent adoptif, un tuteur, un beau-parent ou un grand-parent. La collecte des données de l'EQEPE s'est déroulée du 16 janvier au 10 mai 2015 dans 16 régions administratives du Québec. Au total, 14 905 questionnaires ont été remplis sur le Web ou au téléphone et le taux de réponse pondéré a atteint 65,8%.

^a Exprime une différence significative entre les mères et les pères au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans 2015.

* La population visée par ces analyses est constituée de parents d'enfants de 0 à 5 ans vivant dans une famille biparentale où les deux parents occupent un emploi au moment de l'enquête (excluant les couples de même sexe).